



Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser

Le 16 décembre 2015

Extrait du registre des délibérations de la Commission Locale de l'Eau

- Délibération n°02-2015 -

Président : M. Patrick VALOIS

Secrétaire de séance : M. Mathieu PARAT

L'an deux mil quinze, le seize décembre à dix-huit heures, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée, s'est réunie à Esquelbecq sous la présidence de M. Patrick VALOIS.

<p><u>Membres :</u></p> <p>En exercice : 45 Présents : 19 Pouvoir : 12 Exprimés : 31</p> <p><u>Vote :</u></p> <p>Pour : 31 Abstention : Contre :</p> <p><u>Convocation :</u></p> <p>17 novembre 2015</p>	<p><u>Etaient présents :</u></p> <p>M. Paul CHRISTOPHE – M. Patrick VALOIS – Mme Isabelle FERNANDEZ – M. Jacques DRIEUX – Mme Edith STAELEN – M. Régis DENAES – M. Francis AMPEN – M. Bernard DELASSUS – M. Christian DELASSUS – M. Grégoire FRANCKE – M. Pierre GOUSSEN – M. Pierre MARLE – M. Denis BOLLENGIER – M. François RYCKELYNCK – M. Claude BONDUELLE – M. le Directeur de la DREAL Nord - Pas de Calais représenté par M. Olivier PREVOST – M. le Directeur de la DDTM du Nord, représenté par M. David SZAREK – M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie représenté par M. Jean-Philippe KARPINSKI – M. le Délégué interrégional de ONEMA, Service Départemental du Nord, représenté par M. Stéphane LEURS</p> <p><u>Ont donné pouvoir :</u></p> <p>M. Jean-Paul MONSTERLEET – M. André FIGOUREUX – M. Bruno BRONGNIART – M. Dominique DERAY – M. Régis LAPORTE – M. Ghislain SOHIER – M. Hervé SAISON - Mme Irène VISTICOT – M. Bernard WEISBECKER – M. Gérard MARIS - M. Jean-Bernard BAYARD - M. Christophe DELBECQUE</p> <p><u>Etaient excusés :</u></p> <p>M. le Directeur de la DRAAF Nord - Pas de Calais</p> <p><u>Participaient également à la réunion :</u></p> <p>M. Bernard BEUN – M. Stéphane DIEUSAERT – M. Mathieu PARAT</p>
--	---

OBJET : Approbation des documents du SAGE de l'Yser après consultation administrative et lancement de l'enquête publique

• *RAPPEL DU CONTEXTE :*

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Yser est en phase d'élaboration depuis 2006. Les principaux enjeux du bassin versant de l'Yser ayant conduit à l'élaboration d'un SAGE sont :

- l'amélioration de la qualité de l'eau pour pérenniser la production d'eau potable à partir de l'eau de surface de l'Yser en Belgique et atteindre les objectifs de bon état définis par la Directive Cadre sur l'Eau,*
- la restauration des milieux naturels,*
- le risque d'inondation,*
- la coopération transfrontalière.*

Depuis la validation de l'état des lieux du SAGE en décembre 2009, un important travail de concertation a été entrepris afin d'élaborer un projet de SAGE sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau (CLE). Plusieurs étapes de validation (en bureau et en commission thématique) ont permis d'orienter le projet selon les souhaits de la CLE.

Après avoir été validés en CLE le 10 février 2015, les documents du SAGE de l'Yser ont été soumis à la consultation des administrations du 23 juin 2015 au 11 décembre 2015.

• *PRESENTATION DE LA DEMANDE :*

L'objectif de la délibération est d'approuver les documents du SAGE de l'Yser intégrant les remarques formulées durant la consultation des administrations et de lancer l'enquête publique sur ces documents de SAGE.

Suite à cette délibération et conformément à la directive dite « plans et programmes » 2001/42/CE du 27 juin 2001, le projet entrera dans la phase d'enquête publique définie par les articles R.212-40 et R.123-3 III du code de l'environnement.

Vu l'arrêté préfectoral du 08 novembre 2005 fixant le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de l'Yser ;

Vu la validation de l'état des lieux du SAGE de l'Yser en CLE le 9 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 août 2015 définissant la structure de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du bassin versant de l'Yser ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 août 2015 portant renouvellement de la composition de la commission locale de l'eau du bassin versant de l'Yser ;

Vu la validation de ces documents de SAGE en CLE le 10 février 2015 ;

Vu les remarques issues de la consultation administrative et les discussions en séance du 16 décembre 2015 ;

Après proposition au vote du Président, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser décide :

- *D'approuver le projet de SAGE en date du 16 décembre 2015, amendé des ajustements annexés à la délibération ;*
- *De permettre au Président de la CLE de solliciter Monsieur le Préfet du département du Nord pour l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de SAGE de l'Yser ;*
- *De confier à l'Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord l'animation de cette étape ;*
- *De donner tout pouvoir à Monsieur le Président de la Commission Locale de l'Eau pour la mise en œuvre de ces décisions et notamment la signature des documents, conventions et contrats correspondants.*



Monsieur Patrick VALOIS

Président par intérim de la CLE

Fait à Esquelbecq, le 16 décembre 2015